

LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 44 francs pour Liège, et 43 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

FRANCE. — PARIS, 30 NOVEMBRE.

La chambre des mises en accusation a rendu son arrêt dans l'affaire du complot qui a empêché la revue du 28 juillet. Les accusés ont été divisés, par l'arrêt, en trois catégories, qui seront soumises séparément aux débats. Sont renvoyés devant la cour d'assises, comme accusés de complot contre la sûreté de l'état et la vie du roi, les nommés Lepesle, Castaud, Chouette, Dubos, Paquet, Daussin, Vancamp, Bruna, Marâtre, Faicat, Potier, Hennin et Poussard. La seconde catégorie comprend les nommés Ourselet Fontette, accusés de complot contre la vie du roi; enfin, le sieur Dapétie est mis en prévention d'offense envers le roi.

Le gouvernement a reçu hier des nouvelles d'Afrique. Les premières opérations de l'expédition de Constantine n'ont pas été heureuses. Quelques escadrons de cavalerie ont été compromis dans la marche de l'armée expéditionnaire et ont rencontré à l'improviste des nuées de kabaïles qui les ont tenus constamment en échec.

Sur le rapport du ministre secrétaire d'Etat de la guerre, le roi a décidé, le 24 novembre courant, que les régiments de lanciers seraient armés simultanément de la lance et du mousqueton.

Une ordonnance royale, du 27 de ce mois, a supprimé la lance dans l'escadron des régiments de chasseurs qui est actuellement pourvu de cette arme, et transformé en lanciers, sous les numéros 7 et 8, les 13 et 14 régiments de chasseurs.

Une lettre que nous recevons d'Italie, sans s'expliquer sur les progrès du choléra à Naples, porte :

Le roi de Naples s'est retiré à Portici; c'est dans cette résidence qu'il a signé, le 9 novembre, le décret par lequel le maréchal de camp Brochetti est nommé directeur de l'administration de la guerre, le général Fardella, ministre de ce département, étant mort du choléra.

La Gazette d'état de Prusse publie l'avis suivant :

A dater de demain 26, la cour prendra le deuil pour trois semaines à l'occasion de la mort de Charles X. Les dames porteront les huit premiers jours des coiffures, des gants et des éventails noirs, les deux dernières semaines des coiffures, des gants et des éventails blancs. Les messieurs porteront les huit premiers jours des boucles et épées garnies en noir, les deux autres semaines des boucles et des épées garnies en blanc.

« Von Buch, grand maître des cérémonies.

Bulletin de la bourse du. — La réponse des primes s'est faite aujourd'hui à 70 20 c. sur le 3 p. c.; mais elle n'a produit aucun mouvement sur la rente, qui est restée continuellement à ce même cours, tantôt demandé et tantôt offert.

On avait affiché à la bourse un avis annonçant que la malle de Calais avait été retardée par une tempête telle, qu'on n'en avait pas vu de pareille de mémoire d'homme, et qu'elle avait été obligée de s'arrêter en route pendant quelques heures.

Les fonds espagnols étaient en baisse et la rente active a fléchi à 49 5/8 1/2 3/8. Les nouvelles arrivées aujourd'hui de Madrid ont occasionné cette défaillance. Les carlistes font des progrès si effrayants dans le Midi, qu'à la date du 22 on n'avait reçu de Madrid aucun courrier de l'Anda-

lousie, de la Corogne, et même des environs de la capitale depuis trois jours. Les carlistes occupaient les routes et interceptaient les courriers. Les affaires sont très animées sur la banque belge et la société de mutualisme; la spéculation fait monter vivement ces deux fonds.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Nous avons des nouvelles de Madrid du 22; elles ne contiennent rien d'important. On parlait toujours d'une modification ministérielle comme prochaine.

Le journal ministériel de Paris publie la nouvelle télégraphique suivante :

» Bayonne, 25 novembre, 6 heures 1/2 du soir. (Parvenue jusqu'à Bordeaux par le télégraphe, et de cette ville à Paris par la poste.)

» Le 22, les batteries carlistes étaient inondées par la pluie et leur pont rompu. Espartaco ne paraissait pas; les secours qu'il a demandés à Saint Sébastien lui ont été refusés.

» Cabrera retournant en Aragon, était le 15 à Lofantès, et Gomez vers Séville. Les troupes constitutionnelles étaient le 18 à Fuentès-Rejuna. On dit que Rodil s'est retiré en Portugal.

Madrid, 22 novembre.

La majeure partie des accusés de la conspiration républicaine qui avaient été mis en liberté avant-hier soir, ont été arrêtés de nouveau dans la journée d'hier en vertu des mandats d'arrêt lancés contre eux par M. le juge de première instance Mayans, MM. Picon, Juglada, etc. figurent dans le nombre des arrestations. Mais toutes les démarches de la police pour la capture de quelques rédacteurs del Tribuno ont été jusqu'à présent infructueuses. L'administration de ce journal, par suite des diverses poursuites dont ses rédacteurs et quelques-uns de ses actionnaires ont été l'objet, n'a pu donner aujourd'hui à ses abonnés qu'une demi-feuille.

— On écrit de Madrid, 21 novembre :

On annonce comme un fait certain, la démission de MM. Lopez, Landero, Gil de la Cadra et Cumba, ministres de l'intérieur, de la justice, de la marine et de la guerre. (Journal des Débats.)

BELGIQUE.

Bruxelles, 1^{er} décembre (trois heures.) — Notre bourse était sous des influences de baisse, le cours de l'actif ouvert à 19 papier a fléchi à 18 7/8 3/4 papier, et 5/8 argent, peu d'acheteurs, à cause des offres incessantes d'un agent de change. Avant que la cote de Paris fut connue il s'est fait beaucoup de primes à un mois en Mutualité Industrielle, à 15 3/4 dont 1, pour le compte d'une très-forte maison de l'étranger.

Après la cote 18 1/2 argent.

Londres, 29 novembre (4 heures.) — Le mauvais temps ayant empêché l'arrivée des malles françaises, il y a eu peu de mouvement dans les fonds étrangers. Consolidés 87 3/4 à 7/8, belges 99 3/4, hollandais 2 1/2 p. c. 53 1/4 1/2 3/8 1/4 à 3/8, 5 p. c. 99 5/8 1/2 7/8 à 3/4, espagnols active au comptant 18 1/2 à 1/4, au 15 décembre 18 5/8 à 3/8, coupons 30 à 29, passive 5 1/8, différée 7 1/4 à 1/8, portugais 5 p. c. 49 1/8 48 3/4 49 à 48 3/4, 3 p. c. 30 3/4 à 30, brésiliens 80.

tion du True Sun, commence aussi la publication d'une feuille hebdomadaire, London Mercury. M. Bell est pour une banque nationale, pour le rappel de la nouvelle loi des pauvres, et s'élève contre la liberté du commerce. Mais examinons avec méthode les avantages qu'ont déjà trouvés dans cette mesure les journaux les plus intéressés à la voir enfin adoptée comme une des conséquences logiques de la réforme parlementaire. Les tories nous diront ce qu'ils ont gagné : nous sommes radicaux; apprenons au public que cinq semaines écoulées depuis le règne de la nouvelle loi ont valu d'augmentation et de force à la presse libérale. C'est là un travail de statistique dont les premiers éléments, tout incomplets qu'ils sont aujourd'hui, nous révèlent cependant le nouvel avenir ouvert à la presse britannique.

Nous sommes en Ecosse : occupons-nous d'abord de la presse locale. Le plus ancien, le mieux établi des journaux d'Edimbourg, le Scotsmans, qui distribuait 1490 exemplaires, en met déjà plus de 2,000 en circulation. Et comme cette progression ascendante a été constamment soutenue jusqu'à ce jour, nous ne doutons pas d'après l'ouverture du parlement, le Scotsmans n'ait doublé son tirage. L'Edinburgh Weekly Chronicle s'est aussi ressenti rapidement de la réduction du timbre. Ce journal se vend maintenant à plus de 1,500 exemplaires.

L'Aberdeen Herald, principal organe du parti libéral dans le Nord de l'Ecosse, a porté sa circulation de 970 à 1,340 exemplaires; il a gagné ainsi environ 400 exemplaires par semaine augmentation progressive qui certainement ne se ralentira pas de longtemps. La distribution du Dundee Advertiser s'est élevée, pendant ces cinq semaines, de 1083 à 1378, 1360, 1420, et 1540 exemplaires. A Perth, ainsi qu'à Stirling, on a fondé deux nouveaux journaux libéraux (le Perth Chronicle, et le Stirling Observer), qui sont venus partager le succès que le Perth Advertiser obtenait dans le Stirlingshire. Cependant le Perth Advertiser lui-même, au lieu de perdre, a gagné environ 20 p. c. L'augmentation du Fife Herald, feuille radicale bien conduite, a été de 480 à 555, 565, 600, 677 et 800. Ce dernier tirage s'explique par l'insertion du compte rendu d'un fameux dîner donné au procureur-général John Campbell. De tous les comtés de l'Ecosse, il nous vient des renseignements qui nous prouvent que la nouvelle loi a produit partout le même résultat.

Si quelqu'un nous eût demandé quelle était la ville d'Angleterre où l'on devait le moins espérer de voir se fortifier et s'accroître la presse libérale, nous aurions cité York, centre d'un canton agricole, ville antique, sans manufactures et tirant son existence du patronage des gentilshommes des environs. Cependant, à York comme à Windons, comme à Brighton, comme à Bath, comme à Durham, etc., on nous

TEMPÊTE.

Voici les détails que donne le Mercure, des événements annoncés par la tempête du 24 :

Le magasin à poudre sur le boulevard du régent (extérieur) a été entièrement écrasé. Ce n'est plus qu'un amas de débris ne pouvant pas même indiquer ce qu'était l'édifice.

Plusieurs maisons en construction dans le faubourg de Namur, du côté du Champ-d'Asile, sont pour la plupart écroulées.

La maison et les ateliers de Verboekhoven, peintre, ont été renversés; son atelier surtout a beaucoup souffert.

A Waterloo, une superbe grange appartenant à Jean Glibert et qui venait d'être construite a été enlevée; il ne reste plus que les fondemens.

Les cheminées de la fabrique de sucre de betterave à Waterloo ont été toutes renversées.

Dans la forêt de Soignes, du côté de Boisfort, les plus beaux arbres, ceux réservés pour leur grosseur, sont gisant à droite et à gauche; les gardes devaient se sauver, étant menacés à chaque instant d'être écrasés.

Partout on voit des toits enlevés.

Les deux lignes de télégraphes, qui correspondent entre Bruxelles et Anvers, ont été, sinon totalement détruites, au moins mises entièrement hors de service. A Anvers un de ces télégraphes repose sur une vieille tour dont la construction particulière offre beaucoup de prise au vent le plus léger; elle est ordinairement balancée pendant les orages, ce qui prouve, dit-on, sa solidité. Avant-hier, cette tour ne sortait pas seulement de sa ligne verticale, mais en quelque sorte flexible comme un peuplier, elle s'inclinait du sommet à la base; les employés furent obligés de désertir le poste, et cependant la tour resta sans dégradations.

La locomotive remorquant le convoi du chemin de fer, venant d'Anvers à Bruxelles, a difficilement lutté, la perte de temps a été de près de quatre heures sur la totalité du trajet. Arrivé à Vilvorde, il a fallu faire le signe de détresse, pour obtenir une nouvelle locomotive; encore malgré ces secours, on a eu peine à marcher. Le convoi allant de Bruxelles à Anvers, au contraire, n'a pour ainsi dire pas eu besoin d'entretenir le feu, le vent seul le chassant avec assez de vitesse.

Anvers. — Pendant la tourmente, notre rade présentait ensemble un spectacle horrible et imposant; tous les navires à l'ancre étaient couverts d'eau d'avant en arrière; avec un tangage terrible; la force du vent fut à ce point que les masses d'eau, qu'elle enlevait, passaient au-dessus de la ville. Personne n'a perdu la vie. Les pilotes, nos marins de l'escadre, les matelots de la patache de douane, ont tous rivalisé de zèle pour secourir les malheureux en danger. Il n'est pas une maison en ville qui n'ait eu sa part de dommages; des toits, des cheminées entières sont tombés dans les rues. Encore apparence de mauvais temps.

Ypres. — Un ouragan terrible accompagné de tourbillons et une agitation violente de l'air se fait entendre. Les tuiles les ardoises et les carreaux pleuvent dans les rues; personne n'ose sortir de sa maison, crainte d'en recevoir sur la tête,

ECONOMIE POLITIQUE

DES EFFETS DE LA RÉDUCTION DU TIMBRE SUR LA CIRCULATION DES JOURNAUX EN ANGLETERRE.

Cinq années se sont à peine écoulées depuis la mise en vigueur de la nouvelle loi qui réduit le droit du timbre sur les journaux de 3 pences (30 centimes) à un penny (10 centimes) et déjà dans les trois royaumes, on s'aperçoit du résultat immense que cette mesure a exercé sur la circulation de la presse. Les lois ne sont plus enfreintes; le mouvement des journaux se régularise et s'accroît; la presse non timbrée, qui se montrait naguère si audacieuse, a cessé ses publications; elle a été remplacée par des journaux timbrés qui ne se vendent que 30, 35 et 40 centimes. La plupart des feuilles quotidiennes de Londres ont fait jurer leurs souscripteurs du bénéfice entier de la réduction. Le Morning Chronicle, le Morning Advertiser, le Sun, le Globe, le Courier, le Times, se vendent maintenant 5 pences au lieu de 7 (50 centimes au lieu de 70). Le True Sun s'est réduit à 4 pences; le Spectator et l'Atlas, cotés naguère un shilling (1 fr. 25 cent.), ne se vendent plus que 9 pences (90 centimes); le Weekly Dispatch a agrandi son format et a abaissé son prix de 8 pences 1/2 à 6; l'Examiner imprime aujourd'hui ses annonces en caractères plus serrés, consacre quelques colonnes de plus à la littérature et ne se vend que 5 pences. C'est une révolution qui fera époque dans l'histoire du journalisme en Angleterre.

La réduction du droit du timbre a donné aussi à la presse de Londres, plusieurs organes nouveaux. Le plus important de tous est le Constitutional, qui prétend se distinguer de ses concurrents, à la même opinion par sa franche indépendance. S'il persiste, il réussira, mais pour cela, il ne suffit pas d'avoir la persévérance et des principes arrêtés : avant tout, il faut disposer de capitaux considérables pour lutter avec avantage contre des feuilles aussi bien conduites et aussi bien accréditées que le Morning Chronicle et le Morning Advertiser. Sans être tout-à-fait exemptes d'esprit de parti, ces deux feuilles sont si libérales; elles oublient si souvent leurs amitiés ministérielles pour se montrer les vraies amies du peuple, qu'il sera toujours difficile d'atteindre leur popularité. Le Constitutional lui-même n'aurait pas tanté avec plus d'indépendance M. Spring Rice que ne l'a fait le Morning Chronicle, lors de son inutile harangue de Limerick.

M. Carpenter, qui a tout souffert et tout fait pour la presse libérale a fondé une feuille hebdomadaire, the London, qui se vend 4 pences. Le nom du rédacteur est presque une garantie de succès. M. John Bell, le collègue de M. Carpenter et de M. Patrick Grant dans la direc-

avons cru voir la presse tory prédominer, nous trouvons aussi celle du radicalisme plus prospère encore; York possède aujourd'hui cinq journaux, dont deux sont libéraux, indépendants ou radicaux (mots presque synonymes); un journal whig (le York Shireman), et deux journaux tories, le York Courant; un des organes libéraux, a, depuis la réduction du timbre, doublé le tirage : de 1000, le voilà parvenu à près de 2000; et le York Herald, journal d'un format gigantesque, publié avec succès les jours de marché, a augmenté en quelques semaines de 1000 exemplaires; il se vend maintenant à 3000. Si d'York nous passons à Leeds, ville toute industrielle, c'est sans surprise que nous y verrons les journaux libéraux y obtenir, comme à York, un avantage marqué sur les journaux tories. A la tête des premiers se présente le Leeds Mercury, feuille parfaitement rédigée par ses propriétaires, M. Edouard Baines, membre du parlement, et son fils, la réduction du timbre a ajouté plus de 2,000 exemplaires à la circulation de cette feuille, qui a atteint le chiffre le plus élevé de tous les journaux de province. Le Leeds Mercury se vend aujourd'hui à 8000 exemplaires. La feuille ultra radicale de Leeds, rédigée par M. Robert Nicols, aussi bon poète que publiciste, se débite à 2000, elle a doublé sa circulation en quelques semaines. Le Leeds Times est, après le Mercury de Leeds, le journal le plus populaire de tout le comté d'York.

A Liverpool, l'augmentation du tirage des feuilles libérales a été d'autant plus remarquable que les journaux de cette ville ont fixé le prix de chaque numéro à 5 pences, au lieu de 4 1/2 ou de 4 adoptés partout ailleurs, excepté à Londres. Nous pouvons donner ici le mouvement de la distribution du Mercury de Liverpool, feuille whig, pendant les cinq dernières semaines de l'ancienne taxe et les cinq premières de la nouvelle.

Circulation sous l'ancienne taxe.		Circulation sous la nouvelle taxe.	
Août 12	3,651	Sept. 16	4,404
» 19	3,800	» 23	4,288
» 26	3,697	» 30	4,280
Sept. 2	3,715	Oct. 7	4,701
» 9	3,684	» 14	4,724

C'est à peu près dans la même proportion qu'a eu lieu l'accroissement de cette amusante feuille, l'Albion de Liverpool, d'un libéralisme modéré comme le Mercury. De 2,000, sous l'ancienne taxe, l'Albion s'est élevé successivement de 2,275, 2,475, 2,532, 4,312 et 2,551; l'avant dernier chiffre se rapporte à la grande semaine du festival de la province; la présence d'un grand nombre d'étrangers à Liverpool durant les fêtes explique cette vente extraordinaire. Le

On n'entend que fracas; des cheminées s'écroulent, les édifices publics, sont plus ou moins endommagés ainsi qu'une grande partie de maisons; des arbres tombent et sont déracinés. De mémoire d'hommes on n'a vu une aussi violente tempête. Le cadran solaire de la Halle est enlevé par le vent. Un soldat devant la guérite à la maison du commandant de dépôt reçoit une pierre sur la tête, on le conduit à l'hôpital militaire.

La cheminée de la machine à vapeur construite dernièrement le long du canal à Briclon, lez Ypres, du sieur Zouneville, de 95 pieds, s'écroule et tombe malheureusement sur la chaudière qui se trouve totalement aplatie. La perte pour cet homme industriel est grande, on l'évalue approximativement à 8000 fr. C'est un père de famille qui a 9 enfants; on le plaint généralement.

Gand. — Les églises de St-Jacques, St-Bavon, St-Michel et St-Nicolas ont beaucoup souffert. Une partie des toits a été emportée avec une masse de vitraux. Les ardoises en se dispersant dans toutes les directions de la ville ont causé de grands dommages aux fenêtres de la plupart des maisons. Plusieurs personnes ont été blessées.

La belle teinturerie du fabricant Voortman a été entièrement renversée avec d'autres parties de ses bâtiments. La haute cheminée de la fabrique de M. Braeckman a été également renversée, ainsi que celles des fabriques de MM. Vivé, Brasseur, etc. L'établissement de M. Dehemptinne a été très maltraité. Plusieurs moulins des environs de Gand ont été emportés en tout ou en partie. Les toitures du séminaire et de la chapelle St-Laurent, place Ste-Pharaïde, ont beaucoup souffert. Une masse d'ardoises ont été enlevées à celle du beffroi.

Presque toutes les boutiques ont été fermées à l'instant, les vitrines étaient constamment menacées d'une grêle d'ardoises que le vent détachait des bâtiments élevés. Le service divin a été suspendu dans les églises, ainsi que les classes à Ste-Barbe, à l'Alhéné, etc.

Les dégâts sont incalculables. Le vent soufflait avec une telle violence qu'il ébranlait très-visiblement le dragon du beffroi et la grande croix de l'église de Saint-Bavon.

Nous apprenons à l'instant qu'une fabrique nouvellement construite près de la porte des Fous s'est écroulée jusque dans les caves. L'arrière-bâtiment de la fabrique de M. Seth Poelman a été renversé et les ouvriers qui travaillaient au toit se sont tous grièvement blessés et tombant sur les ruines.

Un séchoir a été renversé au quartier d'Ackerghem. La fabrique de M. Rosseel est très-endommagée. Deux grands arbres de la Coupure ont été entièrement déracinés, trois autres ont été brisés. Un atelier de la fabrique anglaise, hors de la porte de Bruges, a été renversé. Un énorme tilleul a été enlevé dans le même faubourg; deux arbres ont été également emportés sur la place du Béguinage.

Ecclou. — Plusieurs maisons ont été détruites. Ces mots suffisent pour donner une idée des autres dégâts.

Le moulin de la commune de Cluysse a été emporté par le vent.

Bruges. — Depuis hier lundi une tempête affreuse règne sur toute la côte. Le vent est d'une force extraordinaire. Dans toutes les rues on trouve ici des débris de toits, et plusieurs cheminées ont été renversées. Un moulin a vent situé sur le rempart a été entièrement renversé.

On nous annonce ce matin que hier au soir on apercevait de la côte de Blankenberg plusieurs navires en mer, et qu'on entendait des coups de canon de détresse.

On nous rapporte de Blankenberg que sur 60 bateaux de pêche sortis avant l'ouragan, il n'en est encore que 18 de rentrés. Qu'on juge de la position des nombreuses familles de ces marins. Et les chambres hésiteraient à voter une loi qui dédommage un peu ces hommes courageux des pertes essayées depuis trois ans et des dangers qu'ils courent.

Ostende. — Au fort de l'ouragan s'est présenté, devant le port la malle anglaise à vapeur, commandée par le cap. Smithett de la marine Royale. Le navire courait les plus grands dangers: dans la ville l'anxiété était générale, mais on espérait dans la providence, et dans le courage, les ta-

lens et la prudence du cap. Smithett. Par un bonheur inouï, il est entré dans le port. L'éélite de la population d'Ostende a été complimenter le brave capitaine, ainsi que toutes les familles anglaises de la ville.

Londres. — Le temps affreux qu'il a fait aujourd'hui n'a pas permis de recevoir aucune nouvelle de l'étranger. Nous craignons avec raison d'apprendre que de grands malheurs soient arrivés en mer et sur les côtes.

Le dommage occasionné en ville et dans les campagnes est considérable.

Entre midi et une heure la violence du vent enleva une masse de plomb de la couverture du Lloyd et la fit retomber dans l'enceinte où les négociants se rassemblent, heureusement aucun être vivant ne fut atteint, la statue de Bluff-Harry fut jetée hors de sa niche, et le sceptre et la couronne d'Edouard VI qui occupait une niche voisine furent brisés.

Les plombs de la toiture de l'Église de St-Barthélemi ont été roulés aussi parfaitement que l'eurent pu faire des ouvriers plombiers.

Une grande portion de la balustrade du pont de Black-Friars a été brisée et jetée dans la Tamise. Par un bonheur inouï, personne ne se trouvait à portée, car de graves accidents eussent pu en résulter.

Il serait fastidieux de donner le détail des cheminées et des murs renversés, ils se comptent par centaines, de mémoire d'homme on ne se rappelle point une bourrasque aussi épouvantable.

Par arrêté royal du 27 novembre 1836, sont nommés capitaines de sapeurs mineurs de première classe:

Les capitaines de sapeurs mineurs de deuxième classe Abrassart (Henri Joseph Félix), et Groulard (Auguste Théodore).

Par arrêté royal du 28 novembre 1836, démission de ses fonctions de commissaire de l'arrondissement de Diekirch est accordée au sieur Simons, membre de la députation permanente du conseil provincial du Luxembourg.

Par arrêté du même jour, le sieur de Gerlache (François), avocat à Dierdenge, est nommé commissaire de l'arrondissement de Diekirch, province de Luxembourg.

Par arrêté de la même date, le sieur de Kerchove (Henri), avocat, est nommé commissaire de l'arrondissement de Neufchâteau, province de Luxembourg.

Le conseil de régence de Bruxelles a décidé, avant hier, à l'unanimité de ses membres, que la publicité serait de règle pour toutes les séances du conseil, c'est à dire que toutes les séances commenceront en public et ne deviendront secrètes que lorsqu'ils s'agira de traiter d'objets pour lesquels la loi communale a exigé le secret, ou lorsque les deux tiers des membres exigeront le comité secret.

Si nous sommes bien informés, les six premières statues que le gouvernement se propose de faire exécuter, représenteront Philippe-le-Bon, Godefroid de Bouillon, Charles-le-Téméraire, Charles Quint, Beauduin, et l'archiduc Albert.

M. de Gerlache, président de la cour de cassation, va publier une histoire de la révolution belge de 1830.

La commission permanente du congrès médical s'est réunie hier soir pour discuter en assemblée la valeur des critiques faites aux moyens proposés pour arrêter ou modérer la propagation de la maladie vénérienne.

Le ministre de la guerre vient de donner l'ordre de démolir les baraques du camp de Braesschaet près d'Anvers et de vendre les matériaux qui en proviendront. L'état de vétusté et de dégradation de ce camp a motivé cette mesure.

LIEGE, LE 2 DÉCEMBRE.

Notre ville vient d'être le théâtre de désordres assez graves. L'établissement projeté d'une société anonyme pour la fabrication des armes avait depuis quelques jours, jeté de la fermentation parmi la classe ouvrière. Égarée sans doute par des inspirations d'un intérêt mal entendu, comme

nous le prouverons plus loin, elle a cru qu'une démonstration violente était le meilleur moyen de faire arrêter ce projet. Il est triste d'avoir à constater un pareil oubli des principes d'ordre et de moralité qui ont pendant si longtemps présidé à la conduite de notre population ouvrière. Mais nous espérons que ce sera le dernier.

Voici ce qui s'est passé. Hier, vers 5 heures du soir, un rassemblement assez considérable d'ouvriers s'était formé dans les galeries du Palais, du côté de l'entrée du tribunal de commerce, où en ce moment siégeait cette chambre, à l'effet d'entendre les observations en réponse au mémoire publié par les fabricants d'armes. M. Kirch, commissaire de police, qui s'était rendu sur les lieux, engagea les ouvriers à se séparer. Ceux-ci refusèrent d'abord, disant qu'ils avaient le droit de savoir ce qui se passait dans la chambre de commerce, où l'on traitait de leurs intérêts.

Pendant ce temps, les gardes pompiers protégeaient l'entrée du tribunal. M. le président de la chambre de commerce requit la police de faire évacuer les galeries, et de donner aux ouvriers l'assurance que leurs intérêts seraient convenablement appréciés. Ces paroles furent portées à la foule, qui cria à bas Hauquet, à bas Ancion et vive Pirlot. Le langage qu'on leur avait tenu obtint le résultat qu'on en espérait, les galeries furent évacuées.

Quelques temps après les rassemblements se reformèrent de nouveau sur la place St-Lambert, mais ils ne semblaient point tumultueux. Vers 8 heures, ils se grossirent considérablement et se portèrent sur la Fontaine, vis à vis la maison de M. Ancion, fabricant d'armes, et là ils proférèrent des menaces, puis ils se dirigèrent vers le faubourg St. Gilles. Ils voulurent repasser par le quai de la Sauvenière; M. le bourgmestre se porta au devant de la foule, et adressa aux ouvriers des paroles de remontrance qui obtinrent quelque succès. Les groupes se divisèrent.

Enfin, vers 9 heures, les rassemblements se reformèrent plus considérables sur la place St-Lambert, et se portèrent de nouveau vers la maison Ancion, sur la porte de laquelle plusieurs ouvriers frappèrent à coups redoublés. L'un d'eux, nommé Jacques Berbuto, âgé de 40 ans, prenant le titre de capitaine, fit mine d'escalader la grille de la maison, mais il fut aussitôt arrêté et conduit à la permanence.

Les agents de la force publique forcèrent enfin la foule à abandonner le quai de la Sauvenière. Cinq ou six individus, qui proféraient des cris injurieux contre l'autorité, ont été aussi arrêtés.

Vers 11 heures, tout était rentré dans l'ordre. M. le bourgmestre, M. Piercot, échevin, chargé de la police, MM. les officiers de place, et MM. les commissaires de police, se sont constamment trouvés sur les lieux où l'ordre était menacé.

Le nommé Berbuto, dont nous avons annoncé plus haut l'arrestation, avait été relâché ce matin. Mais un nouveau mandat vient d'être lancé contre lui.

Aujourd'hui, dès 9 heures du matin, le conseil de régence s'est réuni au grand complet, pour aviser aux mesures à prendre dans le cas où le désordre viendrait à se renouveler, ce qui est au reste fort improbable.

Une réunion de différentes autorités publiques a eu lieu, dans le même but, à l'hôtel du gouvernement.

Une personne qui était sur les lieux pendant les scènes de désordres qui ont eu lieu hier, nous assure que le rassemblement ne comptait pas plus de trois ou quatre cents personnes, parmi lesquelles on remarquait beaucoup d'enfants.

P.S. Nous recevons à l'instant la pièce suivante:

VILLE DE LIEGE.

Le collège des bourgmestre et échevins, considérant que des rassemblements ont eu lieu dans la soirée d'hier et qu'ils pourraient se renouveler, à l'occasion du projet d'une Société anonyme pour la fabrication des armes;

Considérant que l'ordre public en est plus ou moins compromis, et que les intérêts de la population entière et du

Liverpool Journal, feuille libérale et bien écrite, a porté son tirage de 1,200 à 1,400 exemplaires; ce chiffre augmente encore. Deux nouveaux journaux ont été créés récemment à Liverpool: Le Liverpool Mail, qui paraît trois fois la semaine, journal ultra-tory, rédigé par M. Alexander, ancien directeur du Liverpool Standard; et le Liverpool Telegraph, feuille libérale publiée tous les mercredis, est la seule feuille de cette opinion qui paraisse ce jour-là à Liverpool.

Manchester, les feuilles libérales ont réduit leur prix à 4 pences (40 cent.) prises au bureau, et 4 pences 1/2 (45 cent.) rendues à domicile: prix bien modique, si l'on considère la dimension de ces feuilles, le soin et le talent avec lesquels elles sont rédigées. La réduction du timbre a produit peu de chose sur les journaux tories de Manchester. On nous assure même qu'il y en est un qui a perdu, fait assez difficile à concevoir. Le journal whig, le Manchester Guardian, un des journaux d'Angleterre les plus accrédités et les plus riches en annonces, paraît deux fois la semaine; ce qui n'a pas empêché sa rapide augmentation. L'administration vendait naguère 4,600 numéros par semaine. La vente de ces deux numéros s'élève aujourd'hui à 10,400. Le Manchester and Salford Advertiser est le grand organe du radicalisme extrême dans le comté de Lancastre; outre sa circulation étendue dans la classe moyenne, il est lu par plusieurs milliers d'ouvriers intelligents dont il défend les intérêts avec énergie dans toutes les occasions. Avant la réduction, cette feuille se tirait à plus de 2,000: la première semaine de la réduction, qui se trouva être aussi celle de la grande fête musicale de Manchester, le Manchester and Salford Advertiser plaça 8,000 exemplaires; la semaine suivante, il se vendit encore à 5,000, et l'on nous assure que sa vente dépasse aujourd'hui 6,000 exemplaires. Probablement, cet habile organe des réformistes se sera substitué à la presse non timbrée, dont nous savons que la circulation avait été considérable dans le comté d'York comme dans celui de Lancastre. L'autre feuille radicale de Manchester, le Manchester Times, ne jouit pas de la même faveur auprès de la classe ouvrière; mais elle a toujours eu l'approbation de la classe moyenne, qui estime sa politique franchement libérale, et son excellente rédaction, confiée à la direction de M. Archibald Prentice. Avant la réduction du timbre, le Manchester Times se débitait à plus de 2,030; aujourd'hui sa circulation n'est pas au-dessous de 4,000: nous ne serions pas surpris que cette excellente feuille ne continuât d'augmenter encore. Manchester est une ville importante qui ne cesse de croître en richesses et en population; les

journaux de l'opinion libérale y sont si bien rédigés et à si bon marché qu'ils n'ont guère de concurrence à craindre.

Il n'est pas de ville d'Angleterre où le progrès des opinions libérales, depuis le bill de réforme, soit signalé d'une manière plus frappante qu'à Hull. Aux élections générales de 1832, Hull avait trois journaux; le Hull Advertiser, le Hull Kookingham, le Hull Packet, l'Advertiser, journal tory, honnêtement rédigé, était le plus répandu; le Hull Kookingham, libéral très modéré de l'école Whig, ne venait qu'après le Packet, espèce de tory incertain et hésitant, n'avait ni beaucoup de lecteurs, ni beaucoup d'influence. Mécontents du faible appui prêt à leurs principes par le Kookingham, plusieurs réformistes de Hull, après les élections 1832, résolurent de fonder un journal indépendant, qui n'entrât jamais dans aucun compromis avec l'ennemi. Ils réunirent un capital considérable et achetèrent l'Advertiser à ses propriétaires tories; puis en mai 1834 ils fondèrent un second journal réformiste (l'Observer). La circulation de tous ces journaux a gagné considérablement à la réduction du timbre. L'Advertiser, à 4 pences (40 cent.) gagne 500 toutes les semaines; mais voulant faire profiter les classes ouvrières du bénéfice entier de la réduction, les mêmes éditeurs ont créé un nouvel organe, le Saturday Journal, destiné à les éclairer sur leurs droits politiques. Cette nouvelle feuille, qui se vend trois pences, a déjà un succès de plusieurs centaines d'exemplaires et elle ne s'arrêtera pas là. C'est ainsi que, au bout de trois ans et demi, Hull, qui, dans sa liste de journaux, comptait deux feuilles tories et une seule whig; a maintenant pour principale feuille politique l'Advertiser, réformiste radical, soutenu par l'Observer et le Saturday Journal, tandis qu'une seule feuille défend les principes du toryisme dans la partie orientale du Yorkshire.

A New-Castle, The Chronicle, journal whig, a déjà conquis une augmentation de 600 sur son chiffre primitif, environ 25 p. c.; la circulation du Tynes Mercury s'est accrue dans la même proportion. Il nous restait à parler du Courant, de la même ville, mais à quelle opinion appartient-il? Il est libéral, mais il a été tory avant qu'un organe plus tory que lui eut pris sa place. A vrai dire, c'est un journal neutre, il a encore une bonne clientèle d'annonces, il est bien fourni en nouvelles, aussi est-il très-répandu. Qu'il y fasse attention cependant. Nous vivons dans une époque de passions politiques où les feuilles neutres et incertaines ne sauraient avoir beaucoup de crédit; chacun veut que son journal parle comme lui, pour pouvoir penser comme son journal.

Sheffield a trois journaux: le Mercury, tory; l'Indépendant, généralement appelé whig, mais qui, s'il n'est pas tout-à-fait radical, est certainement whig et quelque chose de plus; enfin l'Iris, radical avoué. La réduction du droit de timbre a ajouté environ 50 p. c. à la circulation de ces deux journaux, qui sont également bien rédigés et accrédités. Le journal radical de Sheffield avait été créé, il y a cinquante ans, sous le titre de Sheffield Register, par Joseph Gales, radical très-décidé. Il ne tarda pas à obtenir du succès; plus de huit cents exemplaires partaient par la poste pour les districts du Nord et plusieurs franchissaient la frontière de l'Ecosse, où ils étaient lus avec le plus grand intérêt. M. Gales, persécuté comme maint autre réformiste de l'époque, s'échappa, en 1794, des grilles de la police tory pour se réfugier en Amérique, terre de liberté, où il fut bientôt naturalisé, et où il continua heureusement sa carrière de directeur de journal. Ses fils imprimant à présent, à Washington, le National Intelligencer l'excellent poète Montgomery (dont l'homonyme s'est fait, il y a quelques années, le lauréat de satan), avait été secrétaire de M. Gales; il lui succéda dans la direction du journal radical de Sheffield, mais en lui donnant son nouveau nom poétique, l'Iris; et c'est sous ce titre qu'il a dirigé pendant 31 ans, c'est-à-dire jusqu'en 1825. Le digne M. Montgomery lui-même ne put éviter la persécution: il fut deux fois incarcéré, pour délits de presse. L'Iris de Sheffield s'est nommé l'avocat zélé des principes libéraux. Son directeur actuel, fidèle à la devise de son prédécesseur, ne lui a rien fait perdre de son crédit: son immense feuille est lue aussi avidement que jamais par les réformistes du comté de Hull. Dans deux élections successives, son appui, accordé à M. Buckingham, a suffi pour déjouer toutes les intrigues de son adversaire. Ce n'est pas là une preuve sans valeur de l'influence de ce journal.

Il a paru, il y a quelques mois, à Leicester, un organe habile des dissidents, sous le titre de Leicester Mercury; qui semble obtenir le succès qu'il mérite. Une feuille de plus petit format, qui se vend 2 pences (20 cent.), vient aussi d'être fondée dans la même ville, comme le Mercury, c'est un champion de la liberté civile et religieuse.

Bristol a ajouté une troisième feuille libérale, le Bristol Advocate, aux deux qu'elle possédait déjà. Les tories n'ont ni les deux organes, dont l'un n'est même pas leur partisan très-dévoté. Le nouveau journal de Bristol promet de servir utilement la bonne cause, sous la bannière de laquelle il s'est rangé. Il paraît le samedi et se vend

commerce en particulier peuvent également en recevoir une atteinte fâcheuse ;

Voulant prévenir le retour de ces désordres, et disposant en exécution de l'art. 94 de la loi communale ;

Vu l'urgence, arrête :

1° A dater de ce jour et jusqu'à révocation, toute réunion de plus de six personnes dans les rues ou places publiques est interdite après cinq heures du soir.

2° En cas de contravention, tout attroupement sera dispersé par la force, en exécution de l'art. 106 de ladite loi.

3° Le présent arrêté sera immédiatement publié et affiché ; des expéditions en seront transmises tant à M. le gouverneur de la province, aux parquets de M. le procureur général et de M. le procureur du roi, qu'à MM. les commandans de la place et de la gendarmerie, et à MM. les commissaires de police, pour information et exécution.

A l'hôtel de ville, en séance, le 2 décembre 1836.

Le président, Louis Jamme.

Par le collège, le secrétaire Demany.

M. Reynnie, le célèbre ingénieur anglais est dans notre ville depuis quelques jours. Il a visité les principaux établissements d'industrie de Liège et des environs.

Un journal de Bruxelles nous disait l'autre jour que l'on publierait dans cette ville, à dater de janvier 1837, une *Revue de Bruxelles* ; et que, pour la première fois en Belgique, les rédacteurs collaborateurs seraient payés. Nous devons réclamer la priorité en faveur de la *Revue Belge* publiée à Liège et qui en sera bientôt à sa 3^e année ; déjà depuis quelque temps les auteurs d'articles insérés dans ce recueil, dont nous avons eu plus d'une fois l'occasion de faire l'éloge, reçoivent une indemnité pour leurs productions. Nous devons ajouter que les intérêts de la *Revue Belge* sont administrés avec un entier désintéressement, et nous faisons de nouveaux vœux pour la prospérité de cette entreprise nationale. (J. de la Province.)

On lit ce qui suit dans un journal de cette ville.

La malle-estafette de Bruxelles à Paris part tous les jours à 6 heures du soir. Il est donc à désirer que ce nouveau service soit bientôt organisé jusqu'à Liège, puisqu'alors les lettres pour Paris arriveront beaucoup plus vite à leur destination. Actuellement les lettres pour Paris partent de Liège, ou à 7 heures du soir ou à 6 heures du matin. Le service gagnera beaucoup d'activité par la malle-estafette qui partira sans doute de Liège de manière à arriver à Bruxelles un peu avant le départ de la malle estafette pour Paris. Alors au lieu de mettre à la poste les lettres pour Paris, le soir ou le matin, on pourra probablement les déposer jusque vers 11 heures du matin et ces lettres, dans lesquelles on pourrait répondre à celles arrivées de Paris le matin, arriveront le lendemain à Paris.

Avant-hier, une jeune fille de l'âge de onze ans, travaillant dans la fabrique de M. Ivan Simonis, aux Surdents, commune de Stembert, a été atteinte par un arbre moteur qui lui a arraché net le bras droit et lui a fait une fracture à la cuisse du même côté.

La régence de Termonde a volé 5000 fr. pour la célébration des fêtes qui auront lieu à l'occasion de l'ouverture du chemin de fer.

Les élections communales d'Anvers ont été terminées hier matin. Voici quelles sont les nouvelles nominations au conseil de régence.

MM. Ch. Pecher, négociant ; de Kinderen-Theunissen, id., Liedts, président du tribunal civil, Jules Van Havre fils, rentier ; Jean François Loos, entrepreneurs de messageries ; Belpaire, greffier du tribunal de commerce ; Piron-Veydt, fabricant ; J. Smets, avoué ; Werbrouck-Pieters, courtier ; de Braeckeleer, peintre-artiste.

On lit dans l'*Eclair* de Namur ;

Hier, vers huit heures du matin, le nommé Pierre Joseph Schoenmacker, âgé de 35 ans, né à Tubize, sergent des voltigeurs au 2^e bataillon du 7^e régiment de ligne, en garnison en cette ville, décoré de Léopold, s'est suicidé

sur les glaces hors la porte Saint-Nicolas, à l'aide d'un pistolet qu'il se tira dans la bouche.

On mande de Leipzig, le 24 novembre : « Un transport de 600 bœufs et brebis qui ont tous été achetés aux environs de Dresde, est parti pour Buenos-Ayres ; il a été embarqué en deux fois et conduit sur l'Elbe jusqu'à Hambourg d'où il partira pour sa destination. »

Il paraît qu'on signe, en ce moment dans l'arrondissement de Virton, de pétitions pour obtenir la construction de deux routes d'une grande importance pour les usines qui font la richesse de ces contrées, savoir : d'Aubange à Virton et de Virton à Florenville ; le long de la frontière française. (J. d'Arion.)

DES ÉMEUTES D'OUVRIERS.

Rien n'est plus fatal à l'industrie que les commotions populaires. La crainte seule d'en voir éclater ralentit l'activité de la fabrication, arrête l'affluence des capitaux, suspend parfois toutes relations commerciales, et fait par conséquent baisser le salaire de l'ouvrier. La paix et l'ordre sont les conditions premières de toute prospérité matérielle. La violence ne peut que détruire et par conséquent qu'appauvrir. Ceux qui y ont recours en souffrent autant que ceux contre lesquels elle est dirigée et tôt ou tard même les premiers en deviennent complètement les victimes. Ainsi, qu'est-il arrivé dans la plupart des cas de coalition ? c'est que le manufacturier, privé de ses ouvriers, s'est ingénie pour se passer de leurs concours, s'est adressé à d'autres, à inventé des machines qui les suppléent, ou changé de profession. Et dans chacun de ces cas, il y a eu perte pour les ouvriers coalisés.

On a vu souvent, en Angleterre, des familles entières être réduites à la mendicité, et des industries, qui procuraient du pain à une foule d'hommes, tomber pour ne plus se relever. L'ouvrier, qui ne calcule pas tous les résultats que le désordre peut entraîner, se complait parfois dans l'idée qu'en menaçant ses maîtres, il portera ceux-ci, soit à hausser le salaire, soit à s'abstenir de la réalisation d'un projet qui, selon lui, doit faire diminuer le prix de la main-d'œuvre. Mais ici l'ouvrier est complètement dans l'erreur. L'emploi de la violence ne réussit jamais. Quand même la situation de l'ouvrier serait pénible et malheureuse, ce qui n'est pas le cas chez nous, il se priverait de tout l'appui que l'opinion publique pourrait donner à ses réclamations.

Pour obtenir une chose juste, on n'a pas besoin, aujourd'hui, de recourir à la force. On compromet même la bonté de sa cause en agissant ainsi. Ce n'est pas le nombre qui fait le droit. L'ouvrier qui comprend ses véritables intérêts s'abstiendra de toute démonstration hostile. Il sait que non-seulement il s'aliène l'esprit de ses maîtres, et la faveur du public, en se montrant violent et emporté, mais encore qu'il peut se faire, à lui et à toute sa famille, un tort immense. A la perte de son travail se joint souvent la perte de sa liberté et de son honneur. Car la loi est là, et il faut la faire respecter. C'est un devoir imposé aux citoyens en général, et à ceux qui participent à l'exercice de l'autorité publique, en particulier. On ne peut pas tolérer des émeutes. Elles conduisent à l'anarchie et à la ruine. Que l'ouvrier ne perde jamais de vue ces considérations. S'il croit avoir à se plaindre de sa condition, s'il entrevoit dans l'avenir, pour lui et pour sa famille, des dangers qui puissent compromettre son existence, qu'il expose ses plaintes avec modération et calme. Si elles sont justes, on y fera droit ; il peut en être certain. Mais avant qu'il les ait fait connaître, soit par la voie de la presse, soit par la voie de pétition, faire un appel à la force, pour les appuyer, c'est se condamner volontairement à perdre sa cause. C'est porter l'opinion à douter de la justice de ses réclamations ; car tout ce qui est juste n'a pas besoin d'être défendu par des moyens violents.

L'ouvrier croit quelquefois, en soutenant par la force la cause de son maître, qui le favorise, soigner d'autant mieux ses véritables intérêts à lui. Mais ici il se trompe encore. Le maître aime rarement des ouvriers turbulents. Ce que ceux-ci pourraient faire aujourd'hui pour lui, ils pourraient

aussi, un autre jour, le faire contre lui. Il le sait, et voilà pourquoi il sera toujours, à leur égard, dans un état de défiance. Ce qu'on aura imposé par la force à d'autres, il craindra que plus tard, on le lui impose également. Que résultera-t-il de là ? Que le maître, dont les ouvriers turbulents auront même appuyé les intérêts dans certaines occasions, les renverra, dès qu'il le pourra, pour prendre à son service des ouvriers plus sages et plus raisonnables. Car rien n'est plus antipathique à l'industrie que la violence du caractère, des mœurs ou des actions.

Si l'ordre et la légalité doivent trouver quelque part des défenseurs toujours prêts à les faire respecter, c'est dans les rangs des fabricans et des ouvriers. Plus que toutes les autres classes de la société, ils sont intéressés à leur maintien. Dans les pays où ces garanties n'existent pas, leur condition est misérable, et dans les pays où elles existent mais où elles viendraient à cesser, leur sort le serait bientôt.

Toutes les industries doivent se pénétrer de ces vérités ; car on ne pourrait porter atteinte à l'une, sans ébranler les autres. Si la fabrique d'armes est menacée, la commotion qu'elle éprouve, réagira nécessairement sur toutes les fabriques qui sont en relation avec elle. Cela est inévitable. Tout se tient et se lie en matière d'industrie. Il y a plus. Rien n'est si contagieux que le mauvais exemple. Qu'une émeute éclate aujourd'hui contre un établissement industriel déterminé, et demain une émeute nouvelle éclatera contre un autre établissement. Tous nos fabricans quelque soit la branche de commerce qu'ils exploitent, sont donc placés dans l'obligation de légitime défense. Aussi comprendront-ils, nous l'espérons, toute l'étendue de leurs devoirs. Les ouvriers à leur tour sauront rendre justice à leurs efforts. Une intervention pacifique apaisera des troubles dont les uns et les autres ont à souffrir, mais dont les conséquences seraient plus funestes encore pour les ouvriers que pour les fabricans.

Les fabricans ont des ressources. Les moins riches d'entre eux peuvent suspendre leurs opérations pendant quelques jours, sans que, pour cela, leurs moyens d'existence viennent à cesser. Mais il n'en est pas de même pour l'ouvrier. Celui-ci vit au jour le jour, et si le travail se trouve interrompu pendant un court espace de temps seulement, il est privé de pain, lui et sa famille.

Les émeutes ont un autre résultat fâcheux. Elles éloignent de la ville qui en est le théâtre, les industriels qui voudraient s'y établir. Elles resserrent et limitent la production, et arrêtent le développement d'une foule d'entreprises, qui procureraient à l'ouvrier une augmentation de ressources. Ainsi, au lieu de trouver dans l'emploi de la violence, un moyen d'améliorer son sort, il n'y trouverait qu'une source de ruine et de malheur pour lui.

Liège, le 2 décembre 1836.

A MM. les Rédacteurs du POLITIQUE.

Le Mémoire de nos adversaires a porté hier ses premiers fruits. Les habitans de Liège ont pu se reporter vers les jours de trouble de la révolution.

L'on a voulu intimider la chambre ; la force brutale a voulu lui dicter des arrêts.

Nous avons vu des fabricans d'armes parcourant les groupes, et les poussant au désordre et au tumulte. Des hommes exaltés par la boisson ont parcouru les rues de la ville, ont stationné sur ses places publiques, en proférant des menaces de pillage et de mort.

Tels sont les résultats de provocations odieuses d'inculpations menaçées.

Agrérez, etc.

HANQUET aîné et Cie., Délégués. ANCIEN et fils.

THEATRE ROYAL DE LIEGE.

Aujourd'hui vendredi, 2 décembre, abonnement et entrées de faveur suspendus. Au bénéfice des pauvres.

La 4^e représentation de ROBERT-LE-DIABLE, grand-opéra en 5 actes, orné de 3 nouveaux décors.

Danse. — Acte 2, Pas de Deux — Acte 3, Divertissement.

Dimanche 4, abonnement courant, KEAN.

Lundi 5, abonnement suspendu, GUSTAVE.

En attendant la PRISON D'EDIMBOURG, opéra — LA CROIX D'OR. — UNE POSITION DELICATE, vaudeville.

à penes, quoique d'un très large format, et soigneusement édité. On nous écrit d'Exeter que, dans tout l'ouest de l'Angleterre, la réduction du droit de timbre a produit le plus heureux effet. Le *Devonshire Chronicle*, publié à Exeter, a obtenu un grand accroissement dans sa circulation, et le *Western Times*, publié aussi à Exeter, a augmenté de près d'un tiers. De huit à neuf cents, son tirage s'est élevé à douze cents, succès que mérite d'ailleurs cette excellente feuille ; mais ce n'est pas la seule récompense que lui ont valu ses efforts. Ses annonces ont doublé depuis un an, preuve satisfaisante du rapprochement des partis à Exeter, et des bons effets de la réforme des corporations. Autrefois, les commercans d'Exeter craignaient de se faire annoncer dans une feuille aussi libérale que le *Western Times*. Il y a quelques années aussi, les réformistes d'Edimbourg redoutaient les conséquences d'une insertion faite dans le *Scotsman*, comme les réformistes de Dublin, dans le *Morning Register* et dans le *Erasmian Journal*.

Un troisième journal libéral venant d'être fondé à Exeter, les journaux Tories n'ont plus la majorité dans cette ville. Probablement le tirage des feuilles Tories est plus considérable encore que celui des feuilles libérales, mais le progrès est du côté de celles-ci. Or, qu'on sache bien qu'Exeter a toujours été signalé comme capitale d'un comté agricole, la résidence de l'évêque Philpotts ; et c'est cette ville qui a refusé de réélire lord John Russell, pour le remplacer par un député, qui, certes, n'est pas le plus brillant ornement de la chambre des communes. D'ailleurs les journaux de Londres, arrivant à Exeter en plus grand nombre que les journaux Tories, ne permettent pas à la presse libérale de la localité de se développer. Nous n'avons pas encore vu un seul numéro du nouveau journal libéral d'Exeter, l'*Exeter Times*. Nous faisons des vœux pour son succès ; sa cause est la nôtre, mais nous lui reprochons d'avoir pris le titre d'une feuille existante, le *Western Times*, qui se publie à Exeter, qui est souvent appelé l'*Exeter Western Times*, et plus souvent encore l'*Exeter Times*. Les fondateurs de ce nouveau venu auraient dû prévoir que la similitude de ces deux titres donnerait lieu à des méprises. Le titre d'un journal est une propriété sacrée ; nous engageons l'*Exeter Times* à changer le sien ; il en est temps encore.

Plymouth, qui publiait deux journaux libéraux, vient d'en voir naître un troisième qui ne se vend que 2 pences 1/2, et s'occupe particulièrement des affaires du canton. Les Tories de Plymouth ont aussi formé une société d'actionnaires pour faire paraître une nouvelle

feuille conservatrice ; mais cet auxiliaire des intérêts aristocratiques et cléricaux ne pourra faire tort, dans le Devonshire, qu'aux journaux d'Exeter qui alimentent les lecteurs de Plymouth, ou il n'y avait pas encore eu d'organe Tory.

Norwich possède une feuille libérale, *Norwich Mercury*, qui se tirait à 2,000 avant la réduction du droit de timbre, tandis que la grande feuille Tory du comté de Norfolk, *The Norfolk Chronicle*, publiée aussi à Norwich, ne tirait qu'à 200. Nous ne connaissons pas le chiffre de son augmentation, mais nous pouvons dire que c'est une des feuilles les plus solidement établies de l'Angleterre. Dans ce comté, où l'esprit de parti est toujours très-ardent, voici plus de huit essais de feuilles nouvelles qui ont avorté depuis trente années, sans que jamais le *Norwich Mercury* ait distribué 50 exemplaires de moins. Un journal bien rédigé vient de paraître à Wisbech, *The Star in the East, or Wisbech and east of England Gazette and Advertiser*, ce long titre indique que le nouveau organe libéral se publie à Wisbech, dans cette partie du canton de Cambridge, appelée l'île d'Ely, canton où il est destiné à produire beaucoup de bien, si nous en jugeons par ses deux premiers numéros. Cantorbéry publie quatre journaux, *The Kentish Gazette* et le *Kentish Observer*, Tories ; le *Kentish Chronicle*, Whig ; et le *Kent Herald*, radical. Ce dernier est pour nous une vieille connaissance, et nous n'avons jamais cessé d'approuver ses bons services ; nous le félicitons de cœur d'une nouvelle loi qui, depuis cinq semaines, lui a valu 200 acheteurs de plus, progrès qui ne s'arrêtera pas là.

Nous ne poursuivons pas plus loin ces investigations ; il nous suffit d'avoir constaté l'impulsion générale que la réduction du timbre a donnée à la presse. Félicitons-nous de ce que cinq semaines aient suffi pour décider un tel mouvement. Félicitons-nous surtout de la large part qu'ont prise à ce mouvement les journaux dévoués aux principes de la réforme. C'est d'un heureux augure pour l'avenir.

Note du trad. — Quelque incomplet que soit cet article, nous nous sommes efforcés de le reproduire, car il nous a paru curieux et utile de constater immédiatement les effets économiques de la nouvelle loi sur la réduction du timbre des journaux. Depuis que le gouvernement anglais est entré dans ce système de réduction d'impôts, jamais résultats n'avaient été si prompts et si décisifs. C'est une nouvelle preuve de l'avantage qu'ont les petites taxes sur les taxes élevées ;

elles déterminent toujours, tôt ou tard, un accroissement considérable dans la consommation et partant dans les revenus de l'état. C'est ce que nous avons constaté toutes les fois que nous avons eu à examiner les effets de la réduction des lois sur le thé, sur le café, sur la drèche et en général sur tous les objets de consommation. Ainsi, quoique l'Angleterre, depuis 1815, ait constamment abaissé ses impôts indirects, elle a vu constamment leur produit s'accroître. Les droits sur le thé, qui, en 1820, produisaient 77,144,000 fr., en ont produit 103,680,000 en 1835, malgré la réduction considérable qu'ils ont subie durant cette période. En 1824, les droits sur le café firent entrer 7,815,000 fr. dans le trésor. Quoique, depuis cette époque, ces droits aient été réduits de moitié, ils ont produit, en 1835, 23,635,000 frs. La diminution des tarifs a fait augmenter le produit des droits sur les soies de 56 p. c. ; sur les laines de 18 p. c. ; sur la drèche de 10 p. c. ; sur les spiritueux de 7 à 13 p. c. D'après ce qui se passe, nous ne serions pas étonnés d'apprendre, dans un an, que le produit du timbre des journaux qui, en 1835, a été de 12,070,000 frs., s'est élevé à 15 ou 16 millions, malgré la réduction des deux tiers qu'il a subie. Aussi nous ne doutons pas, que lorsque les résultats de cette nouvelle loi sur la réduction du timbre seront mieux connus, le gouvernement français ne s'empresse d'adopter à l'égard de nos journaux, la mesure à la fois sage et libérale prise par le gouvernement britannique ; d'autant plus que le droit qui pèse sur les journaux français est loin d'être en rapport avec le prix auquel ils se vendent. Ainsi, dans les journaux à 80 frs., le double droit de la poste et du timbre entre pour près de moitié dans le prix de vente ; sur les 22 cent., prix auquel revient la feuille, il ne reste aux éditeurs que 12 c. ; dans les journaux à 40 frs., le fisc prélève les 10/11 du prix de vente. Les éditeurs anglais se trouvent dans des conditions plus favorables ; voici le taux auquel se vendent aujourd'hui les différents journaux publiés à Londres : 50 cent., 45, 40, 35 et 30 cent. Sur cette somme, les éditeurs n'ont à payer que 10 cent. pour le double droit de la poste et du timbre ; en sorte qu'il leur reste, par exemplaire, 40, 35, 30, 25 et 20 cent. pour subvenir aux autres dépenses de l'entreprise. Mais ce n'est qu'à la suite d'une lutte acharnée, qu'après une violation flagrante de la loi, que la réduction du timbre sur les journaux a prévalu en Angleterre. Il est évident, selon nous, plus convenable de prévenir de semblables collisions qu'ont toujours à la loi une partie de cette force et de cette considération dont elle doit toujours être entourée. (Revue Britannique.)

ETAT CIVIL DE LIEGE, DU 30 NOVEMBRE.

Naissances : 2 garçons, 4 filles. Décès : 2 garçons, 1 fille, 3 hommes, 3 femmes, savoir : Jean Baptiste Hessel, âgé de 72 ans, serrurier, faubourg Vivegnis, veuf de Baibe Lekeu. — Jean Lambert Dehalleux, âgé de 65 ans, garçon brasseur, derrière la Madelaine, époux en 3me. noces d'Anne Marguerite Jamar. — Pierre Kierre, âgé de 21 ans, conducteur au 3me régiment d'artillerie. — Marie Agnès Eléonore Leger, âgée de 79 ans, sans profession, devant St. Hubert, veuve de Louis Dupargne. — Marie Joseph Wilgot, âgée de 70 ans, sans profession, rue Fragnée, veuve de Jean Paschal Joseph Dupont. — Marie Bertrand, âgée de 42 ans, domestique, rue du Vert Bois.

Du 1er. — Naissances : 3 garçons, 5 filles. Décès : 1 homme, 1 femme, savoir : Théodore Coreux, âgé de 38 ans, peintre en bâtiments, rue Grande-Bèche, célibataire. — Elisabeth Liben, bouchère, âgée de 78 ans, rue Hocheporte, veuve de Caspar Grise.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

GHAYE-MASSON, FABRICANT DE CHAPEAUX, RUE CHAUSSÉE DES PRES, OUTRE-MEUSE, N° 1275, VIENT DE RECEVOIR UN BEL ASSORTIMENT DE CHAPEAUX IMPERMÉABLES EN SOIE ET CASTOR, MODE D'HIVER. 450

BELLE BIBLIOTHÈQUE EN ACAJOU A VENDRE au n° 525, derrière le Chœur St-Paul. 501

On a PERDU une CHIENNE d'ARRET, âgée de 10 mois, BLANCHE et TACHETÉE de BRUN CLAIR. BONNE RÉCOMPENSE à qui la ramènera RUE AGIMONT, N. 116.

VENTE DE CHEVAUX DE REFORME. Les lundi et jeudi 5 et 8 décembre prochain à midi, il sera procédé sur le marché aux grains, quai de la Batte, A LA VENTE DE 38 CHEVAUX, provenant de l'artillerie et du train. ARGENT COMPTANT. 517

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POUR FAVORISER L'INDUSTRIE NATIONALE. ADMINISTRATION DES DOMAINES ET FORÊTS. 1re DIRECTION — 5e MAITTISSÉ.

Forêt de Saint Trond. On fait savoir qu'il sera procédé pardevant notaire, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, du fond et de la superficie des bois nommés Krayenbosch, Hekman, Reyneyck, Geertsweyde, Thienweyde (prairie) Grand Cortenbosch, Leyneburg, Les trois bonniers et Kuleken van Laenen, dépendant de la forêt de St-Trond.

Ces bois divisés en neuf lots sont situés sur le territoire des communes de St Trond, Zeperen, Cosen, Brusthem, et Aiken, et contiennent ensemble soixante-dix bonniers vingt-cinq perches soixante-trois aunes. La vente aura lieu à St-Trond, le jeudi 15 décembre 1836, à dix heures du matin, pardevant M. le notaire VANHAM, dans une des salles de l'Hôtel de Ville.

Le prix d'achat sera payable ainsi qu'il suit, savoir : deux dixièmes un mois après la vente, et les huit dixièmes restants, en huit paiements, d'année en année, à partir de la même époque, de sorte que le dernier dixième devra être acquitté le 15 décembre 1844. Ces huit derniers dixièmes porteront un intérêt annuel de 4 p. c. au profit du vendeur.

S'adresser, pour de plus amples renseignements, pour l'affiche, le plan et les conditions, dans les bureaux de la 1re direction de la Société générale, Montagne des Douze-Apôtres, n. 126230, à Bruxelles, chez M. Thomas, faisant les fonctions de maître particulier des forêts à St Trond; chez M. Van Ham, notaire au même lieu, ainsi que chez les agents de la Société générale, à Hasselt, Louvain, Liège, etc. 489

LUNDI 5 DECEMBRE 1836, et jours suivants, à dix heures précises du matin, l'on vendra

TOUTE LA FUTAIE

croissant sur 26 hectares de terrain à défricher, près de notre Dame au Bois, faubourg de Namur, à un quart de lieue de la Sambre et autant de la Meuse, par un bon chemin empierré. Ces arbres essences de chênes, hêtres et bouleaux, sont de la plus grande élévation, propres pour ROUES D'USINES, manches de marteaux, planches de bateau, douves, pontres, pontrelles de 30 à 40 pieds, la MENUISERIE ET LE CHARRONNAGE.

Tous les marchés sont numérotés et marqués. L'on vendra séparément 2000 BALIVEAUX, de un et deux âges, propres aux houillères. 369

Les expériences conclues, les approbations des savants, des académies et sociétés royales de médecine, des commissions nommées par le gouvernement, les brevets et ordonnances insérées au Bulletin des lois (5 août et 1er novembre 1833), attestent l'efficacité et les avantages du SIROP DE JOHNSON. Qui guérit les PALPITATIONS, les TOUX, les RHUMES, l'ASTHME et les CATARRHES, en modérant l'action du COEUR, en calmant les NERFS et en agissant directement sur le SANG et sur les VOIES URINAIRES. 1, rue Coumardin, à Paris, et dans chaque ville.

Mémoire sur la guérison sans mercure des MALADIES SECRÈTES ET DES DARTRES, PAR LA METHODE VEGETALE, DÉPURATIVE ET RAFRAICHISSANTE, Du docteur BELLIOL, rue des Bons-Enfants, n. 32, à Paris.

La poudre végétale, les pilules purgatives et les divers moyens dont se compose ce traitement dépuratif, sont approuvés par le rapport d'une commission de quatre docteurs de la faculté de médecine de Paris, en date du 2 mars 1833. (Voir l'ouvrage annoncé ci après). Brochure de 150 pages (12e édition), à l'aide de laquelle on peut se diriger soi-même, prix : 1 fr., et 1 fr. 50 c. par la poste; on le trouve, ainsi que les médicaments, à Liège chez M. Albert, rue Souverain-Pont, 604 (pharmac.)

ET CHEZ MM. LES PHARMACIENS DES VILLES SUIVANTES : BRUXELLES, chez M. Van Hisberg, place de la Monnaie, 5. COURTRAY, chez M. Deboey, fils, rue de Tournay, 6. GAND, chez M. de Paëpe, rue Vieux-Bourg, 18. LOUVAIN, chez M. Smout, rue de Bruxelles, 50. MALINES, chez M. Smout, rue Bailles-de-Fer. NAMUR, chez M. Jonrdain, rue de Gravière, 1051. NIVELLES, chez M. Lemaire. OSTENDE, chez M. Boucheries. YPRES, chez M. Frison Van Oustrive.

EAU ADMIRABLE ONDONTALGIQUE, DE P.-J. LEBRUN. Seul dépôt pour Liège, chez GILLON-NOSSANT, rue du Pont d'Ile, n° 32.

Cette EAU, nommée à juste titre admirable, est le plus puissant des spécifiques connus pour la conservation et le rétablissement des dentsures. Ses vertus seront facilement appréciées par les personnes qui en feront usage : elles reconnaîtront qu'elle enlève de suite le tartre des dents, qu'elle dissipe les mauvaises odeurs de la bouche, qu'elle guérit en peu d'instants l'atonic des gencives, les aphtes, les ulcères elle est merveilleuse pour le scorbut, non-seulement comme remède, mais encore comme préservatif; elle donne à l'émail des dents une blancheur éclatante; appliquée pure sur les dents cariées, deux ou trois fois le jour, au moyen d'un petit bout de coton introduit dans la dent, elle arrête la carie, assainit le reste de la dent, et permet de la conserver. Les personnes qui feront usage de cette eau reconnaîtront facilement que nous n'avons nullement exagéré les qualités qui doivent la faire préférer à tous les spécifiques connus destinés au même usage. Prix un franc la bouteille P. J. LEBRUN.

PAR BREVET D'INVENTION.

PATE DE REGNAULD AINÉ, AUTORISÉE PAR BREVET ET ORDONNANCE DU ROI.

Pour la guérison des RHUMES, CATARRHES, TOUX, COQUELUCHES, ASTHMES, ENROUEMENS, et des maladies, de POITRINE les plus invétérées. (Voir l'instruction qui accompagne chaque boîte.) DÉPÔTS : chez FROIDBISE, rue Pont d'Ile, 831, à Liège; BASTIN, pharmacien-droguiste, à Huy; M. PELTZER, rue Spintay, 294, à Verviers. 362

VILLE DE LIEGE. Voirie. — Enlèvement des Cendres.

Le collège des bourgeois et échevins rappelle au public, et notamment aux cultivateurs, que, suivant l'article 19 du règlement du 29 décembre 1835, « il est interdit à toute personne étrangère au service de l'entrepreneur du nettoieinent public, d'enlever ou de faire enlever dans la commune, à l'aide de voitures ou par tout autre moyen de transport, les boues, immondices et cendres provenant, soit du balayage, soit de l'intérieur des habitations; à moins que ce dernier enlèvement ne soit demandé par un tiers ayant chez lui une quantité de cendres suffisante pour remplir une charrette. » Les contraventions seront toujours immédiatement poursuivies. A l'Hôtel de ville, en séance, le 28 novembre 1836. Le président, L. JAMME. Par le collège, le secrétaire, DEMANY.

BOURSES. PARIS, LE 30 NOVEMBRE.

Table with 3 columns: Instrument, Price, and Date. Includes Cinq pour cent., Trois pour cent., Napl. Cert. Falc., Esp. D. diff. s. int., etc.

LONDRES, LE 29 NOVEMBRE.

Table with 3 columns: Instrument, Price, and Date. Includes 3 1/2, consolidés, Bel. em. 1832 C. D., Holl. Dette active, etc.

AMSTERDAM, LE 30 NOVEMBRE.

Table with 3 columns: Instrument, Price, and Date. Includes Holl. Dette active, Dito 2 1/2, Différée, etc.

ANVERS, LE 1er DÉCEMBRE.

Table with 3 columns: Instrument, Price, and Date. Includes ANVERS, Det. activ., Dito différé, Emp. de 48 mill., etc.

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 1er DÉCEMBRE 1836. Les fonds espagnols ont été sans variation à notre bourse de ce jour. Ardoin ouvert 49 1/4 et reste 49 3/8 A. au comptant. On a fait peu d'affaires. Primes en Ardoin à un mois 20 1/4 p. c., dont 1 p. c. d'aires.

BRUXELLES, LE 1er DÉCEMBRE.

Table with 3 columns: Instrument, Price, and Date. Includes Dette active, Emp. R., fin cour., Emp. de 30 mill., etc.

VIENNE, LE 22 NOVEMBRE.

Table with 3 columns: Instrument, Price, and Date. Includes Métalliques, 403 3/4, Actions de la banque, 1363 1/4.

MARCHÉ DE LIEGE DU 1er DÉCEMBRE 1836.

Table with 3 columns: Instrument, Price, and Date. Includes Froment vieux, Plectolitre, fr. 16 10, Seigle vieux, id., 12 44.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 30 NOV. ET 1er DÉC. La galjace belge Maria Catharina, v de Villanova, ch. de 3936 cabas figues, 400 c. oranges, 60 muids sel, 200 bottes roscaux, 25 balots amandes et un grenier liège. — L'ever danois Dorothea Maria, ven. de Zuyd Westhoru, ch. de 593 ton. graine de navets, à ordre. — Le koff hanovrien Vr. Gezina, ven. de Riga, ch. de graine de lin. — Le pleyt belge Jonge Johanna, v. de Londres, ch. de tabac, café et poivre. — La galjace danoise Providentia, v. de Ustard, ch. de graine de navets. — Le koff hanovrien Concordia, v. de Riga, ch. de graine de lin. — Le koff hanovrien Acht Gebroeders, v. de Riga, ch. de graine de lin. — Le koff hanovrien Seltenheid, v. de Hambourg, ch. de bois, fer et bouteilles vide. — Le koff hanovrien Fortuna, v. de Grootenziel, ch. d'avoine. — Le chasse-marée française St. Pierre, ven. du Havre, ch. de tabac, coton et potasse.

PLACE D'ANVERS, LE 1er DÉCEMBRE. VENTES.

Guirs. — 2,400 Buénos Ayres et Montevideo, payés de 43 à 45 cents. Sucre brut. — 85 caisses Fernambouc, sans indication de prix. Café. — 100 balles Brésil à 31 cents; 50 dito Sumatra et 75 dito St. Domingue, à prix divers. Thé. — 12 caisses Hysonskin, prix non cités. Grains. — 30 lasts orge à fl. 5 1/4 entropôt.

H. LIGNAC, Impr. du Journal n° 622, rue du Pot d'Or, à Liège.